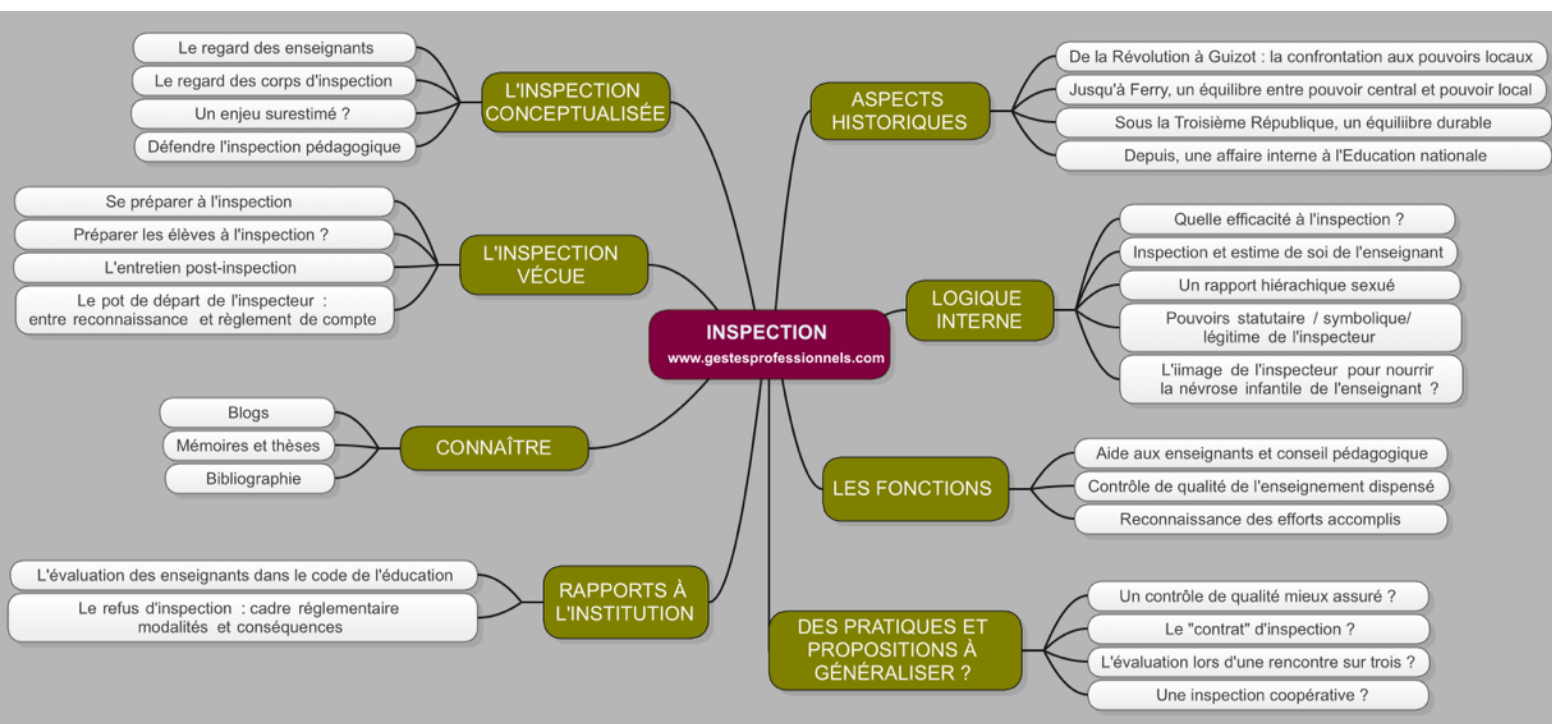


Inspection



Quelques premières interrogations

Faut-il avoir peur ?

« Chers amis de l'APPEX, j'ai été inspecté ce lundi. Je l'avoue à ma grande honte j'ai hésité à présenter une pure séance explicite. L'air du temps est au constructivisme... Grand bien me prit de passer outre mes réticences. En effet, la séance de lecture s'est passée à merveille. L'inspectrice s'est "régalée". Elle a vu des élèves au travail, actifs et appliqués, tout cela dans la bonne humeur. Elle m'a donc félicité, elle connaissait un peu la pédagogie explicite mais ne l'avait jamais vu à l'oeuvre "pour de vrai". Elle a beaucoup aimé le manuel de maths explicite de Lucien et Myriam. Un grand merci, à vous tous sur ce forum. N'ayez pas peur ! » ensauprim@googlegroups.com

Combien avons nous vu de collègues perdant tous leurs moyens à la simple venue d'un inspecteur de l'éducation nationale ?

« Pourquoi ce rapport hiérarchique et cette inspection traumatisent-ils autant d'enseignants là où au contraire ils devraient y trouver confiance, motivation et détermination à montrer (car c'est si rare de pouvoir le faire) la qualité de leur travail. Comment inventer un nouveau rapport entre enseignant et inspecteur, une évaluation qui serait beaucoup plus formative et constructive que sommative ? Comment faire en sorte que les enseignants soient demandeurs d'inspection car se sentant reconnus par la hiérarchie, valorisés dans l'exercice de leur fonction et non plus brimés ou démoralisés ? Voici ce à quoi cette chronique va s'intéresser aujourd'hui. » [Le Web pédagogique](#)

Préparer les élèves à la séance d'inspection ?

« De toute manière, les élèves se comportent différemment du fait de la présence d'une personne étrangère dans la classe explique Guillaume. Comme beaucoup de professeurs, ce dernier avait averti la classe de la venue de l'inspecteur. Il s'agit surtout de les préparer, paradoxalement, à se conduire de la manière la plus naturelle possible. Cécilia avait averti la classe de l'arrivée de l'inspecteur, en précisant qu'il venait pour évaluer le travail du professeur. Les élèves ont été particulièrement attentifs pendant la séance, bien plus tranquilles que lors d'une séance normale selon elle. » Maif.fr

Refuser l'inspection ?

« Après ce refus, vous recevrez éventuellement un courrier du rectorat vous informant de l'obligation qui vous est faite de fournir quatre types de justificatifs : 1. l'emploi du temps; 2. Le registre d'appel. Ces deux points sont une obligation administrative. Ils permettent de justifier de votre travail et de remplir les conditions légales de celui-ci. 3. Les relevés d'évaluation; 4. Le bulletin scolaire des élèves. Le caractère obligatoire de ces points 3 et 4 reste à déterminer puisqu'ils sont plus pédagogiques qu'administratifs. à vous de voir si voulez les fournir. Pour les autres outils pédagogiques utilisés, aucun cadre légal n'oblige à les présenter. » abasleschefs.org

Des comparaisons internationales

Des évaluations collectives en plus de celles des professeurs

« Aujourd'hui, vingt-deux pays européens, sur les trente que nous avons étudiés, ont ces évaluations collectives en plus de celles individuelles des professeurs. Près de la moitié de ces pays ont en plus introduit une évaluation par les chefs d'établissement. Mais, à deux exceptions près – les Pays-Bas et la Norvège –, ceux-ci ne sont jamais seuls à évaluer. Partout, l'inspecteur garde un rôle important. » [Libération](#)

Analyses comparées

« L'une, l'étude d'Eurydice apporte une analyse comparée européenne centrée sur le lien entre responsabilité et évaluation des enseignants, considérant les évolutions les plus récentes et une analyse des modalités d'évaluation. L'autre, l'étude de l'OCDE, propose une méta-analyse, globale et intégrée, qui permet d'explorer comment les systèmes d'évaluation, dont celui d'évaluation des enseignants, peuvent contribuer à la qualité, à l'équité et à l'efficacité des systèmes éducatifs. » [La documentation française](#)

Ailleurs

L'inspection des établissements en Angleterre

« Des lois récentes ont profondément modifié le système éducatif anglais et redéfini le cadre de l'inspection. L'inspection des établissements est confiée à des équipes d'inspecteurs indépendants associant des experts en éducation et des professionnels venant d'autres secteurs. L'auteur présente les modalités d'organisation d'une inspection d'établissement ainsi que les critères utilisés pour l'évaluation. » [Revue internationale d'éducation de Sèvres](#)

Quelques premières aides

Un exemple de modalités d'inspection

« Les priorités d'inspection pour l'année scolaire 2015 2016 sont les suivantes :

- Les classes maternelles seront inspectées sur la mise en place d'ateliers autonomes pour apprendre et/ou sur l'apprentissage de l'écriture. (geste graphique) ;
- Les classes de CP et CE1 seront inspectées sur un temps d'apprentissage de la lecture ;
- Les classes de CE2 CM1 CM2 seront inspectées sur un temps d'enseignement moral et civique.

Enfin dans le cadre du projet de circonscription, chaque enseignant sera interrogé sur la façon dont il s'assure que les élèves sont en condition pour apprendre et sont entraînés à maîtriser les gestes mentaux nécessaires à une entrée facilitée dans les apprentissages (implication, attention, mémorisation...) ainsi que sur les modalités d'instauration d'un climat scolaire favorable et positif. » [Ien Versailles](#)

L'entretien d'inspection : Place, fonction, enjeux ?

« Un rôle nouveau de l'IEN se dessine dans le cadre de son statut : développer des capacités d'écoute et d'analyse, avant de conseiller ou d'évaluer, être capable d'aider à identifier les questions, à élaborer une demande et à analyser les besoins ... » [En savoir plus](#)

Des recommandations institutionnelles

Missions des inspecteurs de l'éducation nationale

« Les IEN sont des cadres supérieurs de l'éducation nationale. Ils :

- veillent à la mise en œuvre de la politique éducative (...)
- évaluent (...)
- inspectent et conseillent l (...)
- participent à l'animation pédagogique dans les formations (...)
- peuvent se voir confier des missions particulières (...)
- peuvent conseiller les directeurs d'école et les chefs d'établissement (...)
- assurent des missions d'expertise (...) » education.gouv.fr

Des ressources institutionnelles

L'évaluation des enseignants. Rapport de l'IGEN Avril 2013

« (La mission) a consacré de longues plages de travail à mettre au jour le réseau des questions liées à l'évaluation des enseignants, à tester des hypothèses de travail et à chercher à mesurer la faisabilité et l'acceptabilité sociale de certaines de ces hypothèses, tant il est vrai que les meilleurs projets ne valent que par leur possibilité d'être mis en œuvre. Ce qui a compté à ses yeux a moins été le caractère radical de telle ou telle préconisation que le respect de ce qu'est le cœur du métier d'enseignant et la possibilité d'améliorer les choses. » [La documentation française](#)

Le contrôle de l'État sur les établissements privés

« Tous les établissements privés, quelles que soient leurs relations avec l'État, sont soumis à un régime d'inspection. Chaque établissement conserve son caractère propre par la définition qu'il donne de la vie scolaire dans son règlement intérieur. L'inspection des établissements privés hors contrat est administrative et pédagogique (...) Le contrôle est plus étendu pour les établissements sous contrat : il porte sur l'ensemble des points qui ont conditionné la passation du contrat. Les enseignants font l'objet d'une notation pédagogique. » [Éducation.gouv](#)

Des événements

Deux enquêtes par questionnaires

« Notre article mettra en regard deux enquêtes par questionnaires portant sur les pratiques d'inspection. Nous avons recueilli 40 réponses d'IEN et 123 réponses d'enseignants. Après avoir présenté les principaux résultats et les différentes typologies, nous convoquerons nos travaux sur l'action enseignante pour procéder à une analyse critique de la procédure d'évaluation de l'enseignant du primaire. » [INRP](#)

Primaire : L'Inspection met en cause les enseignants

« Selon l'inspection, c'est le manque de connaissance et de formation des enseignants qui sont responsables des écarts de niveau et du bas niveau des élèves. L'Inspection valide les programmes de 2008 et demande que les prochains soient situés dans leur continuité. Elle préconise de mieux articuler le socle et les programmes. Elle demande surtout un effort de formation des enseignants et la généralisation de tests d'évaluation centralisés pour suivre chaque école. » [Cafe pedagogique](#)

Un discours de départ : Pour une éthique de la responsabilité

« Une autre conviction, qui de toutes façons devait pour moi s'imposer dans ma pratique de ce métier, faute de quoi j'aurais arrêté : On n'accepte les conseils que de quelqu'un dont on pense qu'il nous veut du bien, et qu'il est compétent. D'où ce binôme exigence/bienveillance qui m'a semblé en toutes circonstances assez opérationnel. Une sorte d'éthique de la responsabilité qui concerne chaque métier de l'EN : il faut à la fois agir en confiance, libérer les initiatives, et ne pas laisser se morceler le système éducatif. Difficile, mais indispensable. Pour tout cela, j'ai aimé ce métier d'inspecteur. » [Philippe Quentin](#)

Des témoignages

Il faut défendre l'inspection pédagogique (et elle en a bien besoin)

- « C'est juste super désagréable de se faire casser, surtout si la personne en face n'a pas de remarques intéressantes à proposer pour la suite. »
- « Un collègue considéré comme très moyen par l'inspecteur mais inspecté tous les 3 ans monte au final plus vite qu'un collègue considéré comme excellent mais inspecté tous les 10 ans. Donc à mon avis, non seulement il ne faut pas craindre l'inspection mais il faut la demander au bout de quelques années. Il faut défendre (et elle en a bien besoin) l'inspection pédagogique parce qu'elle est une évaluation disciplinaire. L'alternative c'est l'évaluation par le chef d'établissement avec son lot d'arbitraire local. » [Neoprofs.org](#)

Comment peut se passer un refus d'inspection

« Déroulé de la situation :

- 1 – Envoi d'avis d'inspection de l'IEN à mon rencontre ;
- 2 – Retour de courrier de ma part refusant dorénavant l'inspection avec le courrier argumenté joint ;
- 3 – Réception d'un second courrier m'avisant de l'inspection et du jour précis ;
- 4 – Renvoi par retour de courrier de refus d'inspection avec le même courrier argumenté de refus ;
- 5 – La veille de l'inspection prévue, nouveau courrier de l'IEN réexplicitant son avis d'inspection et les documents demandés – l'inspection de la gestion de la direction apparaissait pour la première fois. (voir courrier joint). A ce courrier était joint un courrier de l'inspecteur d'académie me mettant en demeure d'accepter l'inspection « sous peine de poursuite » (voir courrier joint) ;
- 6 – J'ai évidemment prévenu les enfants de ma classe, les informant que si l'inspectrice venait, je ne ferai pas classe car je refuse l'inspection. Suite à leurs questions je leur ai évidemment expliqué les motifs de cette décision. » [Icem pedagogie Freinet](#)

Ecole à la maison : le bras de fer d'une famille

« Pour leurs enfants, Eric et Delphine ont choisi l'instruction en famille. Une liberté qu'ils estiment mise à mal par les contrôles de l'inspection académique. » [La Nouvelle république](#)

Pouvoir statutaire / Pouvoir symbolique / Pouvoir légitime de l'inspecteur

« Par son statut, l'inspecteur sanctionne les enseignants, ce qui est perçu comme légitime. Mais sa crédibilité s'appuie avant tout sur son discours et ses actions : assume-t-il sa part des incompatibilités entre instructions officielles et réalité du terrain ? Est-il initiateur de projets, fédérateur d'énergies ? » [Un Facteur À l'Éducation Nationale](#)

Des pratiques imaginées / testées / recommandées

Le GRIEF : atelier facultatif conduit dans le cadre des animations pédagogiques
Ph Quentin, IEN Circonscription Montpellier Nord

« Surtout, je me suis bien sûr référé aux textes en vigueur, pour découvrir en particulier qu'il était préconisé que l'inspection ait une dimension formative, et soit précédée d'une rencontre entre l'inspecteur et l'enseignant. Formation et rencontre entre deux professionnels ont constitué deux clés pour ma réflexion sur l'acte d'inspection individuelle. J'ai très vite proposé une double modalité d'inspection, dont les détails se sont affinés au fur et à mesure des années, du fait de l'analyse que j'en faisais, mais aussi grâce à la mise en place d'un temps de réflexion ouvert aux enseignants, organisé sur le temps des animations pédagogiques, sous la forme d'un atelier intitulé le GRIEF (Groupe de Réflexion sur l'Inspection et l'Evaluation Formative). » [Le GRIEF](#)

Des outils

Une charte pour une éthique des corps d'inspection

« (...) Dès lors, s'il n'y prend pas garde, s'il ne se démarque pas de ces facteurs qui le précèdent, ou s'il considère qu'il n'y a rien d'autre à faire que de s'y soumettre, chaque inspecteur peut s'engager dans un schéma d'expression professionnelle qui décline à l'envi cette violence potentielle dans la posture du petit chef cassant, manipulateur et finalement incompetent par rapport à l'objet du système scolaire. » [Syndicat national des personnels d'inspection](#)

Quelques contributions d'experts

La question de l'estime de soi concerne tous les acteurs de l'Ecole.

« Écoutons Jean-Yves Langanay, IPR, souligner les blessures narcissiques infligées par un mode d'inspection qu'il souhaite voir évoluer. "Si le critère premier de leur recrutement reste l'excellence disciplinaire, il ne suffit plus. Les inspecteurs sont de plus en plus conscients d'agir au nom d'une institution et dans une appréhension de plus en plus globale et systémique... Leurs pratiques doivent être marquées par l'exigence éthique et déontologique qu'appelle la réponse à la question de l'estime de soi". Il invite donc les inspecteurs à prendre en compte les différentes dimensions du métier, à "des rencontres et des échanges pédagogiques plus fréquents et diversifiés", à "aider l'enseignant à sortir de son isolement", à s'attacher au projet de l'établissement : n'est ce pas reconnaître que le mode d'inspection "à la française" est à revoir ? » [Cafe pedagogique](#)

Comment combiner une pression externe et le respect de l'autonomie pour que les sujets apprennent et améliorent leurs activités ?

« Je voudrais illustrer mon propos par deux études de cas :

1. En Belgique francophone, dans l'enseignement libre subventionné, les inspecteurs sont tous devenus des « conseillers pédagogiques » ; leur fonction est d'abord d'accompagner les équipes d'enseignants dans les établissements, mais également d'apporter une aide individualisée aux enseignants.
2. Au point de départ, en référence à des objectifs et priorités collectives définies par la direction pour l'année suivante, chaque enseignant explicite ses priorités, non seulement en termes d'engagement dans le travail (« Quels sont mes engagements prioritaires dans les projets collectifs et individuels ? »), mais également en termes de développement professionnel (« Que vais-je faire cette année pour développer mes compétences ? »). » [Recherche et formation](#)

Analyse critique de : L'évaluation des enseignants. Rapport n° 2013-035 à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, avril 2013.

« Ce texte ne répond donc pas aux conditions minimales d'objectivité – ce n'est pas en réalité un « rapport », mais un « point de vue » de l'inspection sur l'évaluation, c'est -à-dire en partie sur elle-même – , et ce point de vue pouvait d' autant moins être distancié que le contexte poussait fortement les auteurs à mettre en oeuvre une stratégie d'auto-défense et d'autopromotion (...) Il ne s'agit pas pour moi faire un compte rendu de ce rapport, mais d'en analyser la logique et d'en critiquer les insuffisances et les défauts les plus criants concernant la conception que ses auteurs ont de l'évaluation de chaque enseignant à partir de l'observation d'une séquence d'enseignement. » [En savoir plus](#)

L'auteur : Christian Puren est président d'honneur de l'APLV et professeur émérite de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne (didactique des langues cultures) <http://www.christianpuren.com>

Des enseignantes face à des inspecteurs : une approche mendélienne du rapport d'autorité

«Cet article étudie la relation inspecteur/inspectée, dans l'enseignement primaire, du point de vue de femmes enseignantes inspectées par un corps majoritairement masculin. À travers l'analyse de trois entretiens non directs, il montre que cette relation hiérarchique suscite des phénomènes psychoaffectifs qui débordent largement son aspect fonctionnel. » [Revue française de pédagogie](#)

Les auteures : Nicole Mosconi et Nicole Heideiger [Université de Paris 10](#)

Éléments de bibliographie

Laure GILLIG-AMOROS .- L'inspecteur et son image. Étude d'un stéréotype .- PUF, 1986 .- 224p

« (L'auteure) part en effet de l'hypothèse que l'inspecteur est un stéréotype, qu'il est éternel et sans attaches. Et sa conclusion nous le confirme : depuis un siècle et demi et quelles qu'aient été les mutations sociologiques et culturelles du milieu enseignant, la figure de l'inspecteur a toujours joué le même rôle : nourrir la névrose infantile de l'instituteur. Mythifier l'inspecteur sert d'alibi, donne une raison plausible à la crainte - une personnalité mythique ne pouvant qu'être effrayant, il n'y a plus de honte à le craindre - opère une distanciation, protège et rassure » persee.fr

Auteur [Laure GILLIG-AMOROS](#)

FERRIER (Jean). – Les Inspecteurs des écoles primaires 1835-1995./ Préface d'Antoine Prost. – Paris : L'Harmattan, 1997. – 2 vol., 965 p.

« Jean Ferrier propose une histoire du corps de l'inspection des écoles primaires et des inspecteurs. Il annonce dès l'avant-propos son ambition et ses hypothèses en déclarant vouloir combler des lacunes historiographiques : on sait en effet peu de chose sur « le rôle qu'ont tenu les inspecteurs [...] dans la construction de l'école publique, dans la diffusion des valeurs – la République et la laïcité – qui ont soudé les instituteurs et la population autour de l'école pendant la IIIe République, celui qu'ils jouent aujourd'hui pour maintenir un enseignement de qualité » (p. 17). Il s'agit ainsi de mettre en évidence la place des inspecteurs dans la création de l'école républicaine, publique et laïque. » <http://histoire-education.revues.org/978>